



Handi Sport

FÉDÉRATION FRANÇAISE



600M

2000M

4000M

8000M

15000M

RELAIS 4X2000M

SAUT EN HAUTEUR

SAUT EN LONGUEUR

POIDS

MASSUE

France Handisport Indoor

SAMEDI 28 FÉVRIER 2015
STADE
PIERRE QUINION
NANTES

ENTRÉE LIBRE. + D'INFO SUR : WWW.ATHLETISME-HANDISPORT.ORG



STADIUM METROPOLITAIN PIERRE QUINON - NANTES

Championnats de France en Salle ATHLE HANDISPORT

samedi 28 février 2015
Nantes | Stadium
Métropolitain Pierre
Quinon

ANNEXES

Championnats de France en Salle

Nantes 2015 dossier d'informations

Nous avons le plaisir de vous transmettre le **dossier d'informations** pour les Championnats de France en Salle qui se dérouleront le samedi 28 février à Nantes, Stadium Pierre Quinon. Ces Championnats sont organisés en partenariat avec le Nantes Métropole Athlétisme, la Ligue d'Athlétisme Pays de la Loire et le Comité Régional Handisport Pays de la Loire.

Engagements

Les engagements des athlètes pour les Championnats de France en Salle doivent être effectués directement par les clubs via le formulaire d'engagements prévu à cet effet. Les engagements se clôtureront le 21 février 2015. **Aucun engagement tardif ne sera accepté.** Les athlètes peuvent être inscrits aux épreuves de leur choix. Un athlète Junior a la possibilité de s'engager dans la compétition Elite sans notion de minima de qualification. Dans ce cas, il ne pourra plus concourir avec les autres Juniors.

Frais d'engagements

L'engagement est libre et gratuit. Aucun « Minima » n'est demandé par la Commission Athlétisme Handisport.

Lieu de la compétition

STADIUM PIERRE QUINON
19 Boulevard Guy Mollet
44300 Nantes

Désengagements

Les désengagements devront intervenir au plus tard avant le début de la compétition. **Une pénalité d'un montant égal à 100 euros** sera appliquée au club pour tout désengagement ou pour non-participation « sans motif valable » le jour de la compétition.

Classification

Une classification nationale est organisée. Tout athlète nouveau ou ne disposant pas de classe devra se rendre obligatoirement disponible dès 9h du matin le samedi 28 février sur le site de compétition.

Hébergement

Les frais d'hébergement sont à la charge des clubs ou des athlètes. Vous avez la possibilité de réserver dans les hôtels de votre choix, si possible à proximité du site de compétition.

Transport

Le Stadium Pierre Quinon est accessible depuis les transports en commun. **Tram ligne 2**, descendre à l'arrêt Facultés ou École Centrale - Audencia. **Bus lignes 25, 80**, descendre à l'arrêt École Centrale - Audencia

Restauration

Une buvette sera à la disposition des athlètes et des accompagnateurs.



→ Programme prévisionnel

Le programme sportif est susceptible de changer le jour des Championnats.

→ Formulaire d'engagements

La formulaire d'engagements sera à retourner à la Commission Athlétisme Handisport par email athletisme@handisport.org avant le **21 février 2015**.

Règlementation sportive

Nantes 2015 généralités

LICENCES

Il est obligatoire de posséder une licence compétition en athlétisme handisport pour prendre part aux compétitions nationales. Les athlètes devront être licenciés au titre de leur club la veille du premier jour de la compétition concernée.

REGLEMENTATION SPORTIVE ET CONTROLE ANTIDOPAGE

Les règles techniques des compétitions d'athlétisme handisport s'appuient sur celles du Comité International Paralympique (IPC). Quelques adaptations sont nécessaires pour permettre l'accès de ce sport au plus grand nombre. Elles concernent principalement : les épreuves "guidées" des déficients visuels, les courses et les lancers en fauteuil roulant, le poids des engins de lancer et les épreuves ouvertes en fonction de la catégorie de handicap. Le contrôle antidopage sera réalisé conformément aux procédures de contrôle antidopage de l'AFLD.

DOSSARDS

Les dossards seront distribués pour l'ensemble de la compétition. Ils seront à retirer, au plus tard une heure avant l'épreuve, au stand de distribution. Les athlètes licenciés FFH devront obligatoirement y confirmer leur participation.



HORAIRE

Le programme horaire sera affiché sur l'ensemble du site de compétition.

TABLE DE COTATION

La table de cotation permet de traduire une performance numérique (heure, minute, seconde ou mètre) en nombre de points. Le coefficient utilisé tient compte de la catégorie de l'athlète et du record du monde de l'épreuve considérée. L'athlète obtenant le plus de points est classé premier, le second total permet d'accéder à la deuxième place etc...

POIDS DES ENGINES

Les athlètes lanceront des engins adaptés à leur catégorie d'âge et à leur type de handicap.

TENUE

Le port de la tenue aux couleurs du club, éventuellement avec les publicités réglementaires, est obligatoire. Aucun maillot de l'Équipe de France ne sera admis.



La classification est effectuée par des classificateurs (para)médicaux et techniques spécialisés chargés d'évaluer l'impact des déficiences sur l'activité sportive.

Classification nationale

Nantes 2015 procédure

Tout athlète détenteur d'une licence handisport, compétition athlétisme, se doit de disposer d'une classe de handicap pour concourir.

A cet effet, tout nouvel athlète devra :

- fournir un dossier médical complet
- être classifié par un classificateur national et/ou
- avoir contacté le responsable classification

Contact : Vincent Ferring
v.ferring@handisport.org

Lors des Championnats de France en Salle, une classification nationale est organisée.

Tout athlète nouveau ou ne disposant pas de classe devra se rendre disponible dès 9h du matin le jour de la compétition sur le site de compétition pour une procédure de classification nationale.

Cette année, nous mettons en ligne la masterlist France. Vous pouvez vérifier votre classe officielle et votre statut (C = confirmé, R = devra être revu, N = New, NE = non éligible)

Un athlète ne peut avoir un classement lors de nos compétitions que s'il dispose d'une classe de handicap.

A SAVOIR



Stadium Pierre Quinon

Situé à Nantes près de l'hippodrome et à deux pas du campus universitaire, le Stadium métropolitain Pierre-Quinon est le premier stade couvert d'athlétisme du Grand Ouest. Ce stadium, équipement de la métropole, est géré par la Ville de Nantes. Complémentaire des espaces de plein air, il permet aux sportifs de pratiquer leur entraînement en toute saison. Le stadium rend hommage par son nom à Pierre Quinon, premier athlète français sacré champion olympique dans une épreuve de saut.

Ce stade couvert d'athlétisme est un outil d'initiation et d'entraînement ouvert à tous les publics : scolaires, sportifs de haut niveau, filières sportives de l'Université, clubs d'athlétisme de l'agglomération, fédération d'athlétisme à travers le « Pôle espoirs », la Ligue Régionale et le Comité Départemental d'athlétisme.

Avec une capacité d'accueil de 532 places assises fixes, et jusqu'à 789 spectateurs pour certains événements, le Stadium métropolitain Pierre-Quinon peut héberger des compétitions régionales et interrégionales, ainsi que des championnats nationaux jeunes, scolaires et universitaires.

POUR PLUS D'INFORMATIONS

Commission Athlétisme Handisport
42 rue Louis Lumière – 75020 Paris

CONTACT
01.40.31.45.39 | ahletisme@handisport.org



Lyon – Halle Stéphane Diagana
Championnats de France en Salle 2014

Informations sportives

Nantes 2015 compétition

Retrait des dossards

L'accueil des athlètes et la remise des dossards se feront le jour de la compétition à partir de 9h au Stadium Pierre Quinon.

Chambre d'appel

Le port du dossard est obligatoire dès la chambre d'appel. Le passage à la chambre d'appel est **obligatoire** pour toutes les épreuves. Tout athlète qui ne passe pas par la chambre d'appel se verra exclu de l'épreuve. Les constitutions des séries seront annoncées en chambre d'appel. Les athlètes seront conduits sur la piste par un officiel. L'entrée sur la piste ne peut s'effectuer qu'à partir de la chambre d'appel. Si un athlète effectue une épreuve au moment de son passage présumé en chambre d'appel, il aura dû, préalablement, informer la chambre d'appel lors de son 1^{er} passage.

Accès piste

Cas particulier des entraîneurs : ils ne sont pas autorisés à pénétrer dans l'enceinte du stade.

Cas particulier des guides : ils sont indissociables des athlètes mais doivent être facilement identifiables par le port d'une chasuble à récupérer en chambre d'appel et à rendre aux juges à l'arrivée.

Cas particulier des accompagnateurs : ils doivent demander une autorisation au bureau de compétition et remplir un formulaire qui sera remis à la chambre d'appel.

Echauffement : l'échauffement s'effectuera dans une salle prévue à cet effet.

Pointes

La Commission Sportive vous rappelle que **seules les chaussures à pointe de 6 mm** sont acceptées sur les compétitions en salle à l'exception du saut en hauteur où celles-ci ne devront pas dépasser 12mm.

Épreuves

Le programme comprendra :

- Courses : 60m - 200m - 400m - 800m - 1500m
- Lancer : poids
- **Nouveauté : poids et massue fauteuil**
- Sauts : longueur - hauteur

Titres décernés : champion de France Elite et champion de France Junior (-20 ans).

Catégories de handicaps concernés : 11-13 ; 31-38 ; 40-47 ; 51-57 ; 60

Réunion technique

Une réunion technique se tiendra probablement sur le site de compétition le samedi 28 février avant le début des épreuves dans une salle réservée à cet effet.

CHAMPIONNATS DE FRANCE EN SALLE 2015 | NANTES

Samedi 28 février | Ouverture du secrétariat à 9H00 pour la classification nationale

Entrée chambre d'Appel	Sortie Chambre d'Appel	Heure	Epreuve	Sexe	Tour
12H25	12H35	12H45	60m	Femmes	Séries
12H10	12H30	12H45	Poids Fauteuil	Femmes/Hommes	Finale directe
12H40	12H50	13H00	60m	Hommes	Séries
13H15	13H25	13H35	60m	Femmes	Finales
13H25	13H35	13H45	60m	Hommes	Finales
13H05	13H15	13H45	Poids	Hommes	Finale directe
13H05	13H15	13H45	Longueur	Femmes	Finale directe
14H40	14H50	15H00	800m	Femmes	Finales directes
14H50	15H00	15H10	800m	Hommes	Finales directes
14H35	14H55	15H10	Massue Fauteuil	Femmes/Hommes	Finale directe
14H50	15H00	15H30	Hauteur	Femmes/Hommes	Finales directes
15H20	15H30	15H40	200m	Femmes	Finales directes
15H05	15H15	15H45	Longueur	Hommes	Finale directe
15H40	15H50	16H00	200m	Hommes	Finales directes
15H50	16H00	16H30	Poids	Femmes	Finale directe
16H40	16H50	17H00	1500m	Femmes/Hommes	Finale
17H10	17H20	17H30	400m	Femmes	Finales directes
17H25	17H35	17H45	400m	Hommes	Finales directes

MODE DE QUALIFICATION POUR LE TOUR SUIVANT

60m hommes et femmes : les 8 meilleures performances à la table de cotation sont qualifiées pour la finale et réparties sur 1, 2 ou 3 courses en fonction des types de handicap représentés.

RESPECT DES HORAIRES

Les horaires de passage en chambre d'appel, des épreuves et des cérémonies protocolaires seront scrupuleusement respectés. Pour les courses, si un tour qualificatif devait être supprimé, le tour suivant se déroulerait à l'heure normalement prévue. Un appel sera fait pour chaque épreuve. Les cérémonies protocolaires devraient se dérouler 15 minutes après chaque finale.

CEREMONIE PROTOCOLAIRE

A l'issue des courses, une zone mixte sera mise en place afin d'accueillir les athlètes en attendant les cérémonies protocolaires, qui auront lieu 15 minutes après chaque finale.

**FORMULAIRE COLLECTIF D'ENGAGEMENTS
CHAMPIONNATS DE FRANCE EN SALLE | NANTES 28 FEVRIER 2015**

CLUB	
Correspondant	
Email	
Tél.	

Epreuves individuelles : 60m - 200m - 400m - 800m - 1500m - longueur - hauteur - poids - massue

	NOM	Prénom	N° Licence	Catégorie	Epreuve 1	Epreuve 2	Epreuve 3	Epreuve 4	Epreuve 5
	Merci de préciser l'épreuve et la performance d'engagement								
1									
2									
3									
4									
5									
6									
7									
8									
9									
10									
11									
12									
13									
14									
15									

**A retourner impérativement avant le 21/02/2015
par email : j.herincourt@handisport.org**